



La pédagogie coopérative

Expérience avec Maurice PARODI

Journée organisée par le Réseau des Formateurs diplômés des Universités du Grand Sud

www.formateurs-ugs.fr

Samedi 1^{er} octobre 2011 – Pôle Agrosociences – Avignon

Présentation :

Déclaration de l'Unesco à Nairobi, en 1976 :

« Reconnaître que chaque adulte, en vertu de son expérience vécue, est porteur d'une culture qui lui permet d'être simultanément l'enseignant et l'enseigné dans le processus éducatif auquel il participe ... les relations entre l'adulte en formation et l'éducateur doivent s'établir sur la base du respect mutuel et de la coopération ».

Maurice PARODI, Professeur émérite de l'Université de la Méditerranée, est un économiste qui tout au long de sa carrière a promu des modèles de développement économique et social alternatifs.

Il s'implique très tôt dans le champ de la formation professionnelle : sa conviction est que la formation et l'éducation sont des voies pour transmettre et faire vivre les valeurs fondatrices de la coopération et favoriser l'innovation dans les pratiques professionnelles.

Il a dirigé, avec son équipe aixoise et celle de **J.M. Albertini** et **P. Vergès**, des recherches sur la pédagogie et la didactique de l'économie, ainsi que sur les représentations liées à cette discipline dans une visée de formation.

Dans la foulée de la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue, il va jouer un rôle clé dans la création et l'animation des services universitaires de formation continue et après 1981, dans la création des MAFPEN (Mission Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale).

Dans la poursuite du travail engagé notamment par **Charles Gides**, **Henri Desroche**, **Barthelemy Profit** et **Célestin Freynet**, il s'est appliqué à clarifier la notion de pédagogie coopérative, allant à la rencontre des auteurs et des praticiens pour explorer ses fondements et modes opératoires.

La **Pédagogie Coopérative** est à la fois une philosophie de l'éducation et une méthode d'apprentissage - nous expliquera-t-il.

- Qu'entend-on par **Pédagogie Coopérative** ?
- Quelles différences avec la pédagogie collaborative ?
- Pourquoi promouvoir ce type de pédagogie ?
- Peut-on la pratiquer sans le savoir ?
- Quelles sont les conditions à réunir pour la mettre en pratique ?
- La pédagogie coopérative est-elle l'apanage des coopératives, des associations et des mutuelles ?
- Peut-elle s'appliquer dans les entreprises de droit commun (PME-PMI) et les entreprises de type capitalistes [dont celles qui se réclament du principe de la Responsabilité Sociale des Entreprises (R.S.E.)] ?

Autant de questions que **Maurice PARODI** nous aidera à clarifier.



Conférence avec Maurice PARODI

Programme du 1^{er} octobre 2011

La pédagogie Coopérative

9h00 - 9h30	Accueil (Café/Thé...). Table de librairie à votre disposition.
9h30 - 9h45	Discours de la Présidente du Réseau des Formateurs diplômés des Universités du Grand Sud, <i>Catherine EYMERY</i> .
9h45 - 10h10	Itinéraire d'un chercheur en économie sociale, Maurice PARODI , professeur émérite de l'Université de la Méditerranée, ex-président du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, interviewé par <i>Marie FLORES</i> consultante / Bureau ETCetera http://www.etcformation.fr/
10h10 - 10h40	Travail de voisinage. Consignes de réflexion collective.
10h40 - 11h30	La pédagogie Coopérative, conférence de Maurice PARODI
11h30 - 12h00	Pause
12h00 - 13h00	A propos de la pédagogie coopérative : pour aller plus loin. Conversation avec Maurice PARODI animée par <i>Marie FLORES</i>
13h00 - 14h30	Déjeuner
14h30 - 15h45	<i>Dans quelle mesure les pratiques des participants relèvent-elles de la pédagogie coopérative ?</i> Ateliers d'échange de pratiques.
15h45 - 16h00	Pause
16h00 - 16h30...	Maurice PARODI répond... Conclusion de la journée autour des questions des Ateliers.
17h00	Remise des certificats de participation.